

RENTRÉE 2023

Fiche de candidature à une admission en 2^{nde} G.T.
Sections binationales : ABIBAC / ESABAC / BACHIBAC

ABIBAC	Lycée Calmette	NICE
BACHIBAC	Lycée A. Renoir	CAGNES SUR MER
	Lycée Audiberti	ANTIBES
ESABAC	Lycée P. & M. Curie	MENTON
	Lycée du Parc Impérial	NICE
	Lycée J. Audiberti	ANTIBES

Indiquer le ou les lycées demandés par ordre de priorité :

Etablissement	Ordre de vœu (si 2 vœux)	Internat (s'il existe)
	Vœu n° <input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Vœu n° <input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

NOM : Date de naissance :
 Prénom : Sexe (M ou F) :
 Adresse : Tél. : Mail :
 Etablissement d'origine : En classe de :

LV1 : LV2 : Section Européenne :

Fait à le

Signature de
l'élève :

Signature du(des)
responsable(s) légal(aux) :

Avis motivé du professeur de langue :

Très favorable : Favorable : Réserve : Défavorable :

Nom et signature du Professeur

Avis du chef d'établissement :

Fait à le **Signature du chef d'établissement :**

Cette fiche doit être déposée ou adressée directement au lycée demandé (et dupliquée si deux lycées sont demandés), **à l'attention de Monsieur ou Madame le Proviseur :**

Au plus tard le 10 MAI 2023 à midi, dernier délai.

Vous y joindrez :

- Les résultats scolaires enregistrés dans la langue considérée de l'année en cours,
- Un courrier de demande de l'élève pour intégrer la section demandée. Tout élément faisant référence aux diverses expériences de la pratique de la langue considérée peut y être joint,
- Les avis motivés de l'enseignement de la langue considérée dans le cadre ci-dessus,
- Pour les cas particuliers d'élèves bilingues qui n'auraient pas suivi un enseignement linguistique au collège, l'évaluation peut être faite lors d'un entretien organisé par le lycée de la section envisagée.